



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 22 octobre 2013

18 heures 30

-----

CR/MG

N° 001599

Service des Sports -  
Rapport de l'exercice  
2012 sur la Délégation  
de Service Public  
camping les Cèdres

Affiché le :

Le mardi 22 octobre 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Véronique GACH (5<sup>ème</sup> Adjoint), M. Jean-François DORE (6<sup>ème</sup> Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8<sup>ème</sup> Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9<sup>ème</sup> Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale).

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Jean-Marc DESSAUD (4<sup>ème</sup> Adjoint) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7<sup>ème</sup> Adjoint) donne pouvoir à Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-François DORE (6<sup>ème</sup> Adjoint), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

**ABSENTS** : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Par la délibération n° 394 du 18 décembre 2006 le Conseil Municipal a décidé d'attribuer la gestion du camping les Cèdres à Apt à l'entreprise de Mademoiselle Lucie BOUILLET dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

La loi précise que le délégataire produit chaque année à l'autorité délégante un rapport comportant les comptes et la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public ainsi qu'une analyse de la qualité du service.

Après lecture et contrôle de ce rapport il apparaît que :

- Le nombre de nuitées 2012 s'élève à 24 656 soit une augmentation de 6,14 % par rapport au précédent bilan.

- Le chiffre d’Affaire total d’un montant de 151 801,68 € est en augmentation de 3,73 %.

Sur le Chiffre d’Affaire, 10 105 € sont issus de la buvette et fournitures diverses et 141 697 € sont issus des recettes liées au service camping.

- Les charges de personnel s’élèvent à 50 559 € soit une augmentation de 3,44 %.
- La maintenance des bâtiments et locaux ainsi que l’entretien sont satisfaisants.
- Les engagements du délégataire sont respectés vis-à-vis de la collectivité (caution et redevance).
- La qualité du service est bonne : accueil, propreté, entretien des installations

**L’année 2012 a été marquée par :**

- Le renouvellement du classement en catégorie 2 étoiles de Tourisme (n° d’enregistrement de l’établissement : C 84-042721-001), valable jusqu’en septembre 2017. La classification des hébergements touristiques au vu des récentes exigences a nécessité une mise en conformité.

- Une année qui a été très satisfaisante en termes de fréquentation, liée en partie à une météorologie exceptionnelle, malgré une conjoncture économique difficile. Notre région a été épargnée des intempéries. Nous atteignons en 2012 un nombre d’arrivée et de nuitées exceptionnel puisqu’il a nettement progressé depuis 2007, une des meilleures années (en 2007 : 7 408 arrivées et 24 237 nuitées / en 2012 : 7 891 arrivées et 24 656 nuitées).

- La fidélisation de la clientèle qui privilégie un allongement des séjours.

- Le goudronnage partiel des allées par les services municipaux.

Le rapport signale qu’un problème récurrent de stationnement rend l’accès au camping et la sortie de l’impasse difficiles voire inaccessibles des caravanes et camping-cars surtout en période du marché hebdomadaire. Les véhicules sont stationnés de façon irrégulière sur les côtés.

A noter également que quelques acacias sont en mauvais état. Un traitement doit être envisagé.

## **LE CONSEIL**

**PREND ACTE** du rapport, des comptes et du bilan des opérations afférentes à l’exécution de la Délégation de Service Public ainsi que l’analyse de ce service transmis par Mademoiselle Lucie BOUILLET.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Olivier CUREL**